



**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 Mars 2014**

L'An Deux Mil Quatorze et le 17 Mars, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur André BERNOS, Maire.

Présents : André BERNOS— Anne-Marie BARRERE -Marc SPYCHIGER-André ETCHEGOIN -Annie ETCHEGOYHEN— Carole IRLIK - Yves MOITY—Sylvie ANQUETIN— Patou LENDRES - Alain PIERRINE.

Absents excusés : Jacques BILHOU—Betty ZAGO (procuration à André BERNOS)-Luc GOYHENEIX— Frédéric PALACIO-Louis VALLÉ.

Secrétaire de Séance : Marc SPYCHIGER.

Ordre du jour

1-Comptes administratifs 2013

2- Affectations de résultats 2013

3-Comptes de gestion 2013

4-Budgets primitifs 2014

Questions diverses et Informations.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-23 et R 2121-9, le procès verbal de la séance du Conseil Municipal Extraordinaire du 15 Février 2014, transmis à l'ensemble des membres, n'a fait l'objet d'aucune modification :

Aucune objection n'étant soulevée le Procès Verbal est adopté à l'unanimité dans la forme et rédaction proposées et il est ainsi procédé à sa signature

1- 2014-10 : Vote du Compte administratif Commune 2013

Investissement :

Dépenses	Prévus :	709 704,00 €
	Réalisés :	354 674,87 €
	Reste à réaliser :	190 000,00 €

Recettes	Prévus :	709 704,00 €
	Réalisé :	439 277,66 €
	Reste à réaliser :	178 936,00 €

Fonctionnement :

Dépenses	Prévus :	536 411,00 €
	Réalisé :	392 503,89 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

Recettes	Prévus :	536 411,00 €
	Réalisé :	542 728,91 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement :	84 602,79 €
Fonctionnement :	150 225,02 €
Résultat global :	234 827,81 €

Vote à l'unanimité du Compte Administratif 2013.

2014-15 : Vote du Compte Administratif Lotissement 2013

Investissement :

Dépenses	Prévus :	262 601,48 €
	Réalisés :	126 188,81 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

Recettes	Prévus :	502 461,33 €
	Réalisé :	76 230,33 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

Fonctionnement :

Dépenses	Prévus :	854 825,33 €
	Réalisé :	125 014,93 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

Recettes	Prévus :	614 965,48 €
	Réalisé :	467 188,82 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement :	-49 958,48 €
Fonctionnement :	342 173,89 €
Résultat global :	292 215,41 €

Vote à l'unanimité du Compte Administratif 2013.

2014-20 : Vote du Compte Administratif C.C.A.S. 2013

Investissement :

Dépenses	Prévus :	0,00 €
	Réalisés :	0,00 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

Recettes	Prévus :	0,00 €
	Réalisé :	0,00 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

Fonctionnement :

Dépenses	Prévus :	1 343,00 €
	Réalisé :	0,00 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

Recettes	Prévus :	1 343,00 €
	Réalisé :	1 643,31 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement :	0,00 €
Fonctionnement :	1 643,31 €
Résultat global :	1 643,31 €

Vote à l'unanimité du Compte Administratif 2013.

2- 2014-11 : Examen et vote du Compte de Gestion Commune 2013

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le Compte de Gestion de la Commune est établi par le Percepteur d'OLORON STE MARIE à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le Compte de Gestion de la Commune est ensuite soumis au vote du Conseil Municipal en même temps que le Compte Administratif de la Commune.

Vu le rapport de M. Le Maire, Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

Vote à l'unanimité le Compte de Gestion 2013 de la Commune établi par le Percepteur d'OLORON STE MARIE après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

2014-16 : Examen Vote du Compte de Gestion Lotissement 2013

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le Compte de Gestion est établi par le Percepteur d'OLORON STE MARIE à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le Compte de Gestion est ensuite soumis au vote du Conseil Municipal en même temps que le Compte Administratif.

Vu le rapport de M. Le Maire, Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

Vote à l'unanimité le Compte de Gestion 2013 établi par le Percepteur d'OLORON STE MARIE après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

2014-21 : Examen et Vote du Compte de Gestion C.C.A.S. 2013

Le Président expose aux membres du Bureau d'Aide Sociale que le Compte de Gestion est établi par le Percepteur d'OLORON STE MARIE à la clôture de l'exercice.

Le Président le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le Compte de Gestion est ensuite soumis au vote du Bureau d'Aide Sociale en même temps que le Compte Administratif.

Vu le rapport du Président, Le Bureau d'Action Sociale après en avoir délibéré

Vote à l'unanimité le Compte de Gestion 2013 établi par le Percepteur d'OLORON STE MARIE après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

3- 2014-12 : Affectation de résultats Commune 2013

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2013

Constatant que le Compte Administratif fait apparaître :

-un excédent de fonctionnement de :	25 118,67 €
-un excédent reporté de :	125 106,35 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	150 225,02 €
-un excédent d'investissement de :	84 602,79 €
-un déficit de restes à réaliser de :	11 064,00 €
Soit un besoin de financement de :	73 538,79 €

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2013 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2013 : Excédent	150 225,02 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)	0,00 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	150 225,02 €

Résultat d'investissement reporté (001) : Excédent 84 602,79 €

2014-17 : Affectation de Résultats Lotissement 2013

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2013
Constatant que le Compte Administratif fait apparaître :

-un excédent de fonctionnement de :	22 796,35 €
-un excédent reporté de :	319 377,54 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	342 173,89 €
-un excédent d'investissement de :	49 958,48 €
-un déficit de restes à réaliser de :	0,00 €
Soit un besoin de financement de :	49 958,48 €

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2013 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2013 : Excédent	342 173,89 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)	49 958,48 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	292 215,41 €

Résultat d'investissement reporté (001) : Excédent 49 958,48 €

4- 2014-13 : Vote du Budget primitif Commune 2014

Vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2014 de la Commune :

Investissement

Dépenses :	128 936,76 €
Recettes :	140 000,76 €

Fonctionnement

Dépenses :	562 002,02 €
Recettes :	562 002,02 €

2014-18 : Vote du Budget Primitif Lotissement 2014

Vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2014 du Lotissement Bioclimatique :

Investissement

Dépenses :	319 916,00 €
Recettes :	319 916,00 €

Fonctionnement

Dépenses :	702 131,00 €
Recettes :	702 131,00 €

2014-19 : Vote du Budget Primitif C.C.A.S. 2014

Vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2014 du C.C.A.S. :

Investissement

Dépenses :	0,00 €
Recettes :	0,00 €

Fonctionnement

Dépenses :	1 643,00 €
Recettes :	1 643,00 €

2014-14 : Taxes d'Imposition 2014

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire pour l'équilibre budgétaire de 2014 de percevoir le produit fiscal pour un montant de 166 577 €.

Où l'exposé du maire et après en avoir délibéré ,

Le Conseil Municipal

DECIDE que le produit fiscal pour l'année 2014 sera de 166 577 €

FIXE les taux d'imposition de la commune

Bases d'imposition prévisionnelles 2014		Taux votés	Produit correspondant
Taxe d'habitation	1 207 000	7,25 %	87 508 €
Taxe foncière foncières bâtie	648 600	11,00%	71 346 €
Taxe foncière non-bâtie	22 200	34,79%	7 723 €

Questions diverses Informations

*Demande de fermer par clôture végétalisée le dépôt derrière la salle polyvalente.

*Alimentation électrique foyer. Le consuel doit être passé avant l'ouverture du foyer. Sintel nous demande un devis supplémentaire pour le branchement du coffret (600 €).

*Le bétail a eu peur avec les pêcheurs à l'ouverture de la pêche. Malgré tout, le passage des pêcheurs et promeneurs doit être préservé le long de la Mielle (Loi sur l'eau).

*Enquête de SMIELZSKOL sur les 580 pages de l'enquête publique. Le résumé des incohérences de cette enquête sera apportée avec les lettres contre la carrière au Commissaire le 14 Mai 2014.

*Vendredi Syndicat de Bugangue : O.N.F. est automatiquement de l'avis du Préfet ! Mais l'enquête publique n'est pas forcément suivie par le Préfet, il peut passer outre. Grosse mobilisation le 13 Avril 2014 sur le site.

*Côte Boy : dos d'âne à peindre.

Le Secrétaire de Séance :
Marc SPYCHIGER

Arrêté le présent Procès Verbal du Conseil Municipal du 17 Mars 2014 à 12 délibérations.

[2014-10 : Vote du Compte administratif Commune 2013](#)

[2014-11 : Examen et vote du Compte de Gestion Commune 2013](#)

[2014-12 : Affectation de résultats Commune 2013](#)

[2014-13 : Vote du Budget primitif Commune 2014](#)

[2014-14 : Taxes d'Imposition 2014](#)

[2014-15 : Vote du Compte Administratif Lotissement 2013](#)

[2014-16 : Examen Vote du Compte de Gestion Lotissement 2013](#)

[2014-17 : Affectation de Résultats Lotissement 2013](#)

[2014-18 : Vote du Budget Primitif Lotissement 2014](#)

[2014-19 : Vote du Budget Primitif C.C.A.S. 2014](#)

[2014-20 : Vote du Compte Administratif C.C.A.S. 2013](#)

[2014-21 : Examen et Vote du Compte de Gestion C.C.A.S. 2013](#)

Conseil Municipal	Signatures	Observations
BERNOS André		
BARRERE Anne-Marie		
SPYCHIGER Marc		
ANQUETIN Sylvie		
ZAGO Betty	Absent excusé procuration à André BERNOS	
ETCHEGOYHEN Annie		
IRLIK Carole		
MOITY Yves		
BILHOU Jacques	Absent	
ETCHEGOIN André		
PALACIO Frédéric	Absent excusé	
GOYHENEIX Luc	Absent	
PIERRINE Alain		
LENDRES Patrick		
VALLE Louis	Absent	